(20)

Mouhamadou DIA

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**
Un Peuple – Un But – Une Foi

**AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**
**MISSION PERMANENTE DU SENEGAL**
**AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES**
**CHEMIN DE JOINVILLE, 26**
**1216 – GENEVE – SUISSE**
**tel : (4122) 918 02 30**
**fax : (4122) 74 00 711**
**E-mail : mission.senegal@ties.itu.int**

**Genève, le 29 avril 2013**

**DECLARATION DU SENEGAL A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU BANGLADESH**
**20e/100- 1mn11s**

**Monsieur le Président,**

Le Sénégal adresse ses remerciements et ses félicitations à la délégation du Bangladesh pour la présentation de qualité de son rapport national, au titre du deuxième cycle de l'Examen périodique universel.

Ma délégation se félicite de l'engagement du Bangladesh en faveur de la promotion et la protection des droits de l'homme en étant partie à plusieurs instruments y relatifs.

Le renforcement du cadre général de promotion et de protection des droits de l'homme sous-tendu, notamment par la mise en place d'une Commission Nationale des Droits de l'Homme mérite d'être souligné. S'y ajoutent les réformes normatives et institutionnelles entreprises pour solidifier les mécanismes institutionnels et juridiques relatifs aux droits de l'homme.

Toutefois, des défis restent à être relevés comme indiqué dans le rapport.

C'est pourquoi, ma délégation recommande :

- le renforcement des efforts dans la lutte pour l'élimination de toutes les formes de violence et de discrimination envers les femmes et les enfants ;
- l'intensification des actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées.

Je vous remercie.